

DÉLIBÉRATION

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES – FONDS VERT 2023 ET AU CD13 AU TITRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC – TRANCHE 2**

L'an deux mille vingt-trois, le **4 avril**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **28/03/2023**.

Présents : **Patrick PIN, Jean-Robert DAGORN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Nathalie CRESPIY, Julie MACHET, Gilbert CIAMPI, Antoine DUPLA, Claudia CUORDIFEDE, Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Absents : **Barbara GANGI**

Procurations : **Laurent JULLIEN a donné procuration à Jean-Robert DAGORN, Audrey CICCARIELLO a donné procuration à Evelyne COQUERAN, Sandrine MAROC a donné procuration à Gabriel SCHANG, Jean-François BERNARD a donné procuration à Claudia CUORDIFEDE**

Secrétaire de séance : **Evelyne COQUERAN**

N°2023-028

Afin de continuer la mise aux normes de l'éclairage public et de diminuer les dépenses énergétiques en forte augmentation, Monsieur le Maire propose d'améliorer l'éclairage public de la Commune en passant au LED.

**Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,**

SOLLICITE l'aide de l'État, au titre du fonds vert.

SOLLICITE l'aide du Département au titre de la transition énergétique.

ADOpte le plan de financement suivant :

Montant H.T. du Projet :	56 681.80 €
Aide de l'État (50% du HT) :	29 340.90 €
Aide du CD13 (30% du HT)	17 604.54 €
Autofinancement de la commune (20% du HT) :	11 736.36 €
TVA financée par la Commune :	<u>11 736.36 €</u>
Montant total TTC :	70 418.16 €

Echéancier prévisionnel : 2^e semestre 2022

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette demande.

**Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 04 avril 2023.**

**Le Maire,
Patrick PIN**

**La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN**

